

## BULLETIN COMMUNAL



COMITE DE JUMELAGE :  
De Vresse à Middelkerke à pied ! - Page 25

### CONCOURS

"Mon beau sapin de Noël"  
Page 14

### BIBLIOTHÈQUE

Les nouveautés 2023  
Pages 42-43

### COMMÉMORATION

En 2024 : Les 80 ans du  
Maquis et de la libération de  
Vresse-sur-Semois.  
Page 44

PUBLICITÉS

# SOMMAIRE

|                              |    |
|------------------------------|----|
| ■ CITOYENNETÉ .....          | 5  |
| <i>Editorial</i> .....       | 5  |
| <i>Conseils</i> .....        | 6  |
| ■ DANS LE RÉTRO .....        | 23 |
| ■ ENVIRONNEMENT .....        | 28 |
| ■ ENFANCE & JEUNESSE .....   | 37 |
| ■ VIE SOCIALE .....          | 38 |
| ■ CULTURE & PATRIMOINE ..... | 44 |
| ■ AGENDA .....               | 51 |
| ■ DIVERTISSEMENTS .....      | 55 |



## COMMUNIQUÉ

Les pages du bulletin communal sont ouvertes à toutes et tous ; vous pouvez donc, via le bulletin communal, apporter votre témoignage ou faire connaître votre manifestation.

Néanmoins, nous refusons systématiquement tout article anonyme ou sujet à polémique. Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions.

### INSERTION D'UN ARTICLE PUBLICITAIRE

Votre article rédactionnel concernant la parution du mois de mars 2024 est à envoyer pour le 26 janvier 2024 au plus tard

Les articles qui nous parviendront après cette date ne seront pas publiés.

Contact :

- Mail : [bulletincommunal@vresse-sur-semois.be](mailto:bulletincommunal@vresse-sur-semois.be)

⚠ Nous nous chargerons de la mise en page de votre article afin de respecter la charte graphique du bulletin communal.



### Administration Communale

rue Albert Raty 112

5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

Tél. : 061/50.03.06

Mail : [administration@vresse-sur-semois.be](mailto:administration@vresse-sur-semois.be)

Horaire provisoire : Accueil - Etat-civil - Population.

Nous vous informons que la modification des horaires d'ouverture de l'accueil de l'Administration communale a été prolongée. L'accueil continuera de travailler à guichet fermé les après-midis.

Les permanences organisées les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h sont toujours d'application.

Nous vous informerons de la reprise des horaires habituels pour ce service en temps utile.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet : [www.vresse-sur-semois.be](http://www.vresse-sur-semois.be)

PUBLICITÉS



Le temps passe vite, c'est un fait. Le 31 août prochain, nous fêterons les 80 ans de la libération du maquis de Vresse-sur-Semois au lieu-dit du Terne. Je profite de ces quelques lignes pour vous inviter, si ce n'est déjà fait, à rejoindre les nombreux bénévoles motivés. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet en page 44 de ce bulletin.

Cet évènement est une magnifique occasion de rassembler les générations et associations autour d'un projet qui fait l'unanimité. C'est tellement rare, de nos jours, un sujet qui rallie les causes. Je l'ai déjà dit et répété, la richesse de notre société est la démocratie. Être d'accord de ne pas être d'accord, c'est là tout le fondement de l'Europe que l'on connaît. Malheureusement, au-delà de nos frontières, ce n'est pas la même musique. C'est un euphémisme.

A moins d'un an des différentes élections, Il est primordial de travailler sur les connaissances pour mieux comprendre et appréhender les enjeux qui nous entourent.

S'intéresser, comprendre, agir.

La technologie et les innombrables canaux de communication propagent l'information. C'est une bonne chose. Paradoxalement, il est fastidieux de s'y retrouver. Pas simple de tirer le vrai du faux, surtout avec le négativisme de certains sur les réseaux sociaux. Dès lors, pour les partis extrémistes, la brèche est ouverte et les discours simplistes font mouche.

Pour le mandataire que je suis, c'est très énergivore de combattre ce fléau. Dans des moments plus difficiles, je vous avoue même m'être déjà posé la question de la raison de mon implication dans la vie politique communale. (Rassurez-vous, je suis plus motivé que jamais pour défendre les intérêts de notre commune ;-))

Celles et ceux qui participent aux séances des conseils communaux ne pourront que le confirmer, il me plaît d'expliquer les choses, de les dire sans détour et en toute franchise. Cette façon d'informer les citoyens leur permet de s'intéresser à la politique communale, de la comprendre et d'agir en l'expliquant autour d'eux.

S'intéresser, comprendre, agir je disais.

Voilà là peut-être une base solide pour contrer l'extrémisme qui nous guette.

Pour le reste des ingrédients, du positivisme, de l'optimisme, du bonheur.. et en cette veille de fêtes de fin d'année, je vous laisse ajouter tout ce que vous souhaitez.

Je vous souhaite une merveilleuse année 2024. A très bientôt !

**Arnaud ALLARD**  
Votre Bourgmestre

## CONSEILS

### Séance du Conseil Communal du 17 août 2023

Présent(e)s :

Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président** ;  
Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, **Echevins** ;  
Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS** ;  
(à l'exception du point 16)  
André ROBINET, Myriam LAURANT, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS-SOENEN, Alain WILEMME, Eloïse BODET, **Conseillers(ères) communaux(ales)** ;  
Sylvain BOSSART, **directeur général** ;

Excusées : Mme. RENARD

Le Conseil,

La séance est ouverte à 20h02.

#### A. SÉANCE PUBLIQUE

##### ■ PROCÈS - VERBAL

#### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JUIN 2023

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023.

##### ■ DIRECTION GÉNÉRALE

#### 2. DIRECTION GENERALE - CONCESSIONS FUNERAIRES – DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAL AU COLLEGE COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De déléguer au Collège communal le pouvoir d'accorder des concessions de sépultures dans les cimetières communaux.

Article 2 : cette délégation est valable pour toute la législature.

#### 3. DIRECTION GENERALE - OCTROI DES SUBVENTIONS – DELEGATION AU COLLEGE COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De déléguer au Collège communal :

- l'octroi des subventions qui figurent

nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle ;

- l'octroi des subventions en nature ;
- l'octroi des subventions motivées par l'urgence ou en raison de circonstances impérieuses et imprévisibles. La décision du Collège communal adoptée sur cette base, est motivée et est portée à la connaissance du Conseil communal, lors de sa prochaine séance, pour prise d'acte.

Article 2 : Le Collège communal informe annuellement le Conseil communal :

- des subventions qu'il a octroyées au cours de l'exercice, en vertu de l'article 1er ;
- des subventions dont il a contrôlé l'utilisation au cours de l'exercice, en vertu de l'article L3331-7.

Article 3 : Cette délégation est valable pour toute la législature.

#### 4. DIRECTION GENERALE - ENGAGEMENTS, SANCTIONS ET FINS DE FONCTIONS DU PERSONNEL CONTRACTUEL – DELEGATION AU COLLEGE COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De déléguer au collège communal le pouvoir :

- De faire approuver les profils de fonction ;
- De procéder aux engagements des membres du personnel contractuels ;
- D'accepter la démission de membres du personnel contractuel, les ruptures de commun accord, les ruptures pour force majeure ou par application de clause contractuelle ou encore les licenciements pour faute grave.

Article 2 : Cette délégation est valable pour toute la législature.

#### 5. DIRECTION GENERALE - LEGISLATIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU BIEN-ETRE DES TRAVAILLEURS – DELEGATION AU COLLEGE COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De déléguer au collège communal le pouvoir de mettre en œuvre les législations relatives à la protection du bien-être des travailleurs.

Article 2 : Cette délégation est valable pour toute la législature.

## 6. DIRECTION GENERALE - MARCHES PUBLICS ET CONCESSIONS – DELEGATION AU COLLEGE COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De déléguer le choix de la procédure de passation et la fixation des conditions des marchés publics :

1. Au Collège communal :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget extraordinaire, pour les marchés dont le montant estimé est inférieur à 15.000 euros HTVA ;

- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire ;

2. Au Directeur général, ou le cas échéant au Directeur général faisant fonction :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire, pour les marchés dont le montant estimé est inférieur à 5.000 euros HTVA.

Article 2 : De déléguer pour recourir à un marché public conjoint, désigner, le cas échéant, l'adjudicateur qui agira pour le compte des autres adjudicateurs et, le cas échéant, adopter la convention régissant le marché public conjoint :

1. Au Collège communal :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget extraordinaire, pour les marchés publics conjoints dont le montant estimé est inférieur à 15.000 euros HTVA ;

- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire ;

2. Au Directeur général, ou le cas échéant au Directeur général faisant fonction :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire, pour les marchés dont le montant estimé est inférieur à 5.000 euros HTVA.

Article 3 :

§1er. De donner délégation au collège communal pour adhérer à une centrale d'achat, modifier les conditions d'adhésion et résilier l'adhésion.

§2. De donner délégation au Directeur général (où le cas échéant au Directeur général faisant fonction) et au service marchés publics, pour manifester l'intérêt de la commune pour les marchés passés par la centrale d'achat.

§3. De donner délégation pour définir les besoins en termes de travaux, de fournitures ou de services et décider de recourir à la centrale d'achat à laquelle la commune a adhéré pour y répondre :

1. Au Collège communal :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget extraordinaire, pour les besoins dont le montant estimé est inférieur à 15.000 euros HTVA ;

- Pour les dépenses qui relèvent du budget ordinaire ;

2. Au Directeur général ou le cas échéant au Directeur général faisant fonction :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire, pour les marchés dont le montant estimé est inférieur à 5.000 euros HTVA.

Article 4 : De donner délégation au collège communal pour décider du principe de la passation d'une concession de services ou de travaux, fixer les conditions et les modalités de la procédure d'attribution et adopter les clauses régissant la concession, pour les concessions de services ou de travaux d'une valeur inférieure à 250.000 euros HTVA.

Article 5 : Cette délégation est valable pour toute la législature.

Article 6 : D'informer trimestriellement le Conseil communal par un point d'information les marchés publics passés par les différentes délégations.

Article 7 : La Décision du Conseil communal du 13 décembre 2018 est abrogée.

## 7. DIRECTION GENERALE - ELECTIONS – CENTRALE D'ACHAT - DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME DIGITAL DE COMPTABILISATION DES BULLETINS DE VOTE PAPIER

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'adhérer à la centrale d'achat mise en place par le SPF Intérieur et le SPW IAS ayant pour objet le développement d'un système digital de comptabilisation des bulletins de vote papier et services en rapport avec l'utilisation de ce système portant la référence IBZ-ADIB-ELECT- 2-2021-F02.

Article 2 : de transmettre la présente délibération à la tutelle.

## 8. DIRECTION GENERALE - DÉMATÉRIALISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE – ACQUISITION DE LOGICIELS – CHOIX DE L'APPLICATION DE L'EXCEPTION IN HOUSE ET CONDITIONS DU MARCHÉ

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De recourir à l'article 30 de la loi du 17

# CITOYENNETÉ

juin 2016 relative aux marchés publics.

Article 2 : Dans ce cadre, de recourir aux services de l'intercommunale iMio, en application de l'exception dite « In House conjoint ».

Article 3 : De charger le Collège communal de solliciter une offre à conclure entre la Commune de Vresse-sur-semois et l'intercommunale iMio sans l'option et de la suite de ce dossier.

Article 4 : De transmettre la présente délibération à Monsieur le Directeur financier et au Service Finances.

■ ENTITES CONSOLIDEES (FABRIQUES D'EGLISES – CPAS - ...)

## 9. FABRIQUES D'EGLISES - COMPTE 2022 – FABRIQUE D'ÉGLISE DE NAFRAITURE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'église de Nafraiture, pour l'exercice 2022, voté en séance du Conseil de fabrique du 24/04/2023 :

Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

|                                                       | Budget 2022      | Compte 2022      |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Recettes ordinaires totales (Chapitre I)              | 3.952,14         | 3.353,90         |
| Dont le supplément ordinaire (art.117)                | 2.738,07         | 2.738,07         |
| Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)        | 23.460,62        | 26.698,28        |
| Dont l'excédent du compte annuel précédent (art. R19) | 11.833,08        | 15.098,28        |
| <b>TOTAL - RECETTES</b>                               | <b>27.412,76</b> | <b>30.052,18</b> |
| Dépenses ordinaires (Chapitre I)                      | 3.645,00         | 2.527,61         |
| Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)                 | 12.067,76        | 9.263,67         |
| Dépenses ordinaires (Chapitre II - II)                | 11.700,00        | 11.600,00        |
| Dont le déficit du compte annuel précédent (art. D51) | 0,00             | 0,00             |
| <b>TOTAL - DÉPENSES</b>                               | <b>27.412,76</b> | <b>23.391,28</b> |
| <b>RÉSULTAT</b>                                       | <b>0,00</b>      | <b>6.660,90</b>  |

Article 2 : De transmettre la présente délibération :

- à la fabrique d'église de Nafraiture ;
- à l'Evêché de Namur ;
- au Service Finances ;

■ PARALOCAL (INTERCOMMUNALES, ASBL, ...)

NEANT

■ FINANCES

NEANT

■ MARCHES PUBLICS

NEANT

■ TRAVAUX / EAU / FORÊT

## 10. FORET – REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AUX PARTS D'AFFOUAGE

DECIDE, par 7 voix pour, 2 abstentions (WILEMME et ROBINET) et 1 voix contre (LAURANT) :

Article 1er : D'approuver le règlement relatif à l'affouage comme suit (...)

Article 2 : Le présent règlement entrera en vigueur après avoir été publié par affichage conformément aux prescrits des articles L1133-1 et L1133-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Article 3 : Le règlement adopté par le Conseil communal en séance du 11 août 2022, n°6, est abrogé.

## 11. FORET – CHASSE – LOT 6 - MODIFICATION CAUTION PHYSIQUE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'accepter la modification de (...) en tant que caution physique pour le lot n°6.

Article 2 : De transmettre la présente décision à :

- M. le Receveur régional ;
- Au service Perception-Recouvrement ;
- (...).

■ URBANISME ET PATRIMOINE

## 12. PATRIMOINE – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural.

Article 2 : De transmettre le présent rapport au SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement.

■ SÉCURITÉ / MANIFESTATIONS

# CITOYENNETÉ

## NEANT

### ■ ENSEIGNEMENT / JEUNESSE

## NEANT

### ■ RESSOURCES HUMAINES

#### 13. RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROJETS POUR LE PLAN DE COHESION SOCIALE (PCS)

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De procéder au recrutement d'un chargé de projets pour le plan de cohésion sociale (PCS) et de fixer le profil de fonction comme suit : (...)

Article 2 : De fixer la date limite pour le dépôt des candidatures au lundi 4 septembre 2023.

Article 3 : De prévoir une réserve de recrutement possédant une validité de deux ans.

Article 4 : De diffuser cette modification de l'appel à candidatures sur le site Internet de la Commune et les réseaux sociaux.

#### 14. RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT AGENT ADMINISTRATIF POUR LE SERVICE POPULATION/ETAT-CIVIL – MODIFICATION DU PROFIL DE RECRUTEMENT ET PROLONGATION DE LA PROCEDURE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De modifier comme suit les conditions d'engagement pour le recrutement d'un agent administratif pour le Service Population/Etat-civil (mi-temps) : (...)

Article 2 : De fixer la date limite pour le dépôt des candidatures au lundi 4 septembre 2023.

Article 3 : De prévoir une réserve de recrutement possédant une validité de deux ans.

Article 4 : De diffuser cette modification de l'appel à candidatures sur le site Internet de la Commune et les réseaux sociaux.

### ■ DEMANDES DE CONSEILLERS

#### 15. DEMANDES DE CONSEILLERS

PREND ACTE :

Article 1er : Des questions posées par les conseillers et des réponses formulées, reprises ci-dessous :

• La question du conseiller WILEMME : quelle est la situation des inscriptions dans les différentes écoles de l'entité sachant que certaines implantations étaient en sursis à cause du manque d'élèves ?

Le Bourgmestre répond que la situation de l'école de Chairière est la plus problématique. Le Bourgmestre indique qu'il faut attendre les dernières inscriptions pour voir ce qu'il en est. Le Bourgmestre précise que la Direction des écoles est actuellement en période de passation suite à l'arrivée prochaine de la nouvelle Directrice.

• La question du conseiller ROBINET : a participé récemment à l'Assemblée générale de Mobilisud et il y a un manque de bénévoles. Est-il possible de conscientiser sur cette situation ?

Le Bourgmestre répond qu'une annonce a été publiée sur le site internet de la Commune et qu'un article sera publié dans le prochain bulletin communal.

# CITOYENNETÉ

## Séance du Conseil Communal du 28 septembre 2023

Présents :

Mmes et MM. Arnaud ALLARD, **Bourgmestre, Président**

Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, Pascaline RENARD, **Echevin(e)s,**

Isabelle MAROIT, **Présidente du CPAS**

André ROBINET, Myriam LAURANT ( à partir du point 4) David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS

-SOENEN, Alain WILEMME ( à l'exception du point 6 ), Eloïse BODET **Conseillers(ères) communaux(ales)**

Sylvain BOSSART **directeur général**

prosumers d'injecter leur production sur le réseau de distribution et/ou de consommer l'énergie produite.

- Inciter l'ensemble des acteurs du marché libéralisé, plus particulièrement le régulateur wallon, la CWaPE et les Gestionnaires de Réseaux de Distribution (GRD's) dont le ORES Assets, à tenir compte de ces événements et à dégager les moyens financiers et techniques pour investir dans les réseaux de distribution afin de permettre un échange d'énergie efficace et optimiser l'usage des unités de production individuelles.

Article 2 : De transmettre la présente au Gouvernement wallon, à l'Union des Villes et Communes de Wallonie et aux Communes et Villes de la Région wallonne.

### Le Conseil,

La séance est ouverte à 20h03.

### A. SÉANCE PUBLIQUE

#### ■ PROCÈS - VERBAL

#### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 AOUT 2023.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1122-16 ;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 48 et 49 relatifs au procès-verbal des réunions du Conseil communal

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le procès-verbal de la séance du 17 août 2023.

#### ■ DIRECTION GENERALE

#### 2. DIRECTION GENERALE - MOTION DE LA VILLE DE HOUFFALIZE RELATIVE A LA TRANSITION ENERGETIQUE ET PLUS PARTICULIEREMENT A LA PROBLEMATIQUE DU DÉCROCHAGE DES ONDULEURS DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : d'inviter le Gouvernement wallon à :

- Prendre toutes les mesures nécessaires afin de limiter/de compenser/de dédommager la perte d'investissement subie par les propriétaires installateurs de panneaux photovoltaïques en raison de la saturation du réseau et du décrochage des installations photovoltaïques.

- Analyser les divers scénarii – techniques et aides financières – afin de permettre aux

■ ENTITES CONSOLIDEES (FABRIQUES D'EGLISES – CPAS - ...)

#### 3. ENTITES CONSOLIDEES - FABRIQUE D'ÉGLISE DE ORCHIMONT – COMPTE 2022

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : Que le compte de l'établissement culturel Fabrique d'église de Orchimont, pour l'exercice 2022, soit adopté par le Conseil communal.

Ce compte présente en définitive les résultats suivants :

|                                                       | Budget 2022     | Compte 2022      |
|-------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Recettes ordinaires totales (Chapitre I)              | 2.957,11        | 2.317,36         |
| Dont le supplément ordinaire (art.117)                | 2.849,01        | 2.136,76         |
| Recettes extraordinaires totales (Chapitre II)        | 5.236,89        | 8.738,16         |
| Dont l'excédent du compte annuel précédent (art. R19) | 5.236,89        | 8.738,16         |
| <b>TOTAL - RECETTES</b>                               | <b>8.194,00</b> | <b>11.055,52</b> |
| Dépenses ordinaires (Chapitre I)                      | 4.780,00        | 2.591,14         |
| Dépenses ordinaires (Chapitre II - I)                 | 3.414,00        | 1.726,56         |
| Dépenses ordinaires (Chapitre II-II)                  | 0,00            | 0,00             |
| Dont le déficit du compte annuel précédent (art. D51) | 0,00            | 0,00             |
| <b>TOTAL - DÉPENSES</b>                               | <b>8.194,00</b> | <b>4.317,70</b>  |
| <b>RÉSULTAT</b>                                       | <b>0,00</b>     | <b>6.737,82</b>  |

Article 2 : De transmettre la présente délibération au Directeur financier.

Mme la Conseillère LAURANT entre en séance.

## NEANT

### ■ MARCHES PUBLICS

#### 7. MARCHES PUBLICS - ACQUISITION DE CONTENEURS POUR LE SERVICE TRAVAUX - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-33/858 et le montant estimé du marché "Acquisition de conteneurs pour le Service Travaux", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 19.834,70 € hors TVA ou 23.999,99 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3 : Cette décision est portée sur la liste récapitulative qui est transmise à l'Autorité supérieure.

Article 4 : De transmettre la présente délibération :

- Au Service Travaux
- Au Service Finances.

#### 8. MARCHES PUBLICS - RASSEMBLEMENT DES EAUX BRUTES À SUGNY - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-35/860 et le montant estimé du marché "Rassemblement des eaux brutes à Sugny", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 380.471,25 € hors TVA ou 460.370,21 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

Article 3 : De compléter, d'approuver et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

Article 4 : Cette décision est portée sur la liste récapitulative qui est transmise à l'Autorité supérieure.

Article 5 : De transmettre la présente délibération :

- Au Service Travaux
- Au Service Finances.

#### 4. ENTITES CONSOLIDEES-CPAS-CONVENTION RELATIVE DES MARCHÉS CONJOINTS ENTRE LA COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS ET LE CPAS DE VRESSE-SUR-SEMOIS

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la convention relative des marchés conjoints entre la Commune de Vresse-sur-Semois et le CPAS de Vresse-sur-Semois :

Article 2 : De mandater le Bourgmestre et le Directeur pour la signature de la présente convention.

Article 3 : De charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

#### 5. ENTITES CONSOLIDEES - CPAS - CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION DU LOGO COMMUNAL ENTRE LA COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS ET LE CPAS DE VRESSE-SUR-SEMOIS

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la convention relative à l'utilisation du logo communal entre la Commune de Vresse-sur-Semois et le CPAS de Vresse-sur-Semois :

Article 2 : De mandater le Bourgmestre et le Directeur pour la signature de la présente convention.

Article 3 : De charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

### ■ PARALOCAL (INTERCOMMUNALES, ASBL, ...)

(M. le Conseiller communal WILEMME quitte temporairement la séance.)

#### 6. PARALOCAL - AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE A L'ASSEMBLEE GENERALE

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De désigner M. Alain WILEMME en tant que membre de l'Assemblée générale de l'Agence locale pour l'emploi.

Article 2 : De transmettre la présente délibération à :

- L'Agence Locale pour l'Emploi ;
- M. le Conseiller communal WILEMME.

(M. le Conseiller communal WILEMME entre en séance.)

### ■ FINANCES

# CITOYENNETÉ

## 9. ACQUISITION DE COMPTEURS D'EAU CONNECTÉS AVEC MISE EN EXPLOITATION - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver le cahier des charges N° CSC2023-14/836 et le montant estimé du marché "Acquisition de compteurs d'eau connectés avec mise en exploitation ", établis par la Commune de Vresse-sur-Semois. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 389.965,00 € hors TVA ou 471.857,65 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De passer le marché par la procédure ouverte.

Article 3 : De compléter, d'approuver et d'envoyer l'avis de marché au niveau national et européen.

Article 4 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 874/745-51 (n° de projet 20230026).

Article 5 : Ce crédit fera l'objet d'une prochaine modification budgétaire

Article 6 : Cette décision est portée sur la liste récapitulative qui est transmise à l'Autorité

Article 7 : De transmettre la présente délibération :

- au Service Travaux ;
- au Service Finances.

### ■ TRAVAUX / EAU / FORÊT

## 10. FORÊT – SOUTIEN A LA REGENERATION DE FORETS RESILIENTES ET/OU A LA DIVERSIFICATION POUR LES FORETS BENEFICIANT DU REGIME FORESTIER – DOSSIER DE PROPRIETE 2023

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver les fiches relatives au soutien à la régénération de forêts résilientes et/ou à la diversification pour les forêts bénéficiant du régime forestier – dossier de propriété 2023.

Article 2 : D'engager la Commune de Vresse-sur-Semois à respecter l'ensemble des conditions générales et spécifiques.

Article 3 : De mandater le Bourgmestre et le Directeur général afin de signer le présent engagement.

Article 4 : De charger le Collège communal de

l'exécution de la présente décision

Article 5 : De transmettre la présente délibération :

- Au Receveur régional ;
- Au DNF.

### ■ URBANISME ET PATRIMOINE NEANT

### ■ SECURITE/MANIFESTATIONS NEANT

### ■ ENSEIGNEMENT/JEUNESSE NEANT

### ■ RESSOURCES HUMAINES

## 11. RESSOURCES HUMAINES – REVISION DU MONTANT DE L'INDEMNITE POUR FRAIS DE PARCOURS DU PERSONNEL COMMUNAL

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1er : De fixer l'indemnité pour frais de parcours à 0,4280€ aux personnes qui utilisent leur véhicule personnel pour des déplacements de service pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

Article 2 : De transmettre la présente délibération:

- Au Receveur régional ;
- Au Service Finances.

### ■ DEMANDES DE CONSEILLERS

## 12. DEMANDES DE CONSEILLERS

PREND ACTE :

Article 1er : Des questions posées par les conseillers et des réponses formulées, reprises ci-dessous :

Questions du Conseiller communal WILEMME :

1. Où en est-on concernant la procédure de recrutement de plusieurs postes à pourvoir au sein de l'administration : responsable PCS, ouvrier polyvalent bâtiment, employé administratif état civil et accueil, coordinateur Pollec ? Nous constatons beaucoup d'absence au niveau du personnel qui mettent à mal le bon fonctionnement des services administratifs.

Le Bourgmestre fait un état des lieux des recrutements en cours. Le Bourgmestre apporte les précisions suivantes :

- Au niveau de l'agent chargé de l'entretien

# CITOYENNETÉ

des bâtiments, la procédure a du être relancée afin de pourvoir quelqu'un pour ce poste ;

- Au niveau de l'état-civil et de l'accueil, l'examen écrit a été effectué le 25 septembre dernier. Concernant le service en lui-même, il a fallu obliger de fermer temporairement le service afin de permettre la continuité de ce service.

- Au niveau du coordinateur POLLEC, un seul candidat s'est présenté mais n'a pas réussi les examens.

Le Conseiller WILEMME répond que l'absence de coordinateur POLLEC est présente dans d'autres communes mais que cela ne justifie le ralentissement au niveau de l'implantation des panneaux solaires pour les bâtiments communaux.

Le Bourgmestre répond que des crédits budgétaires sont actuellement prévus pour l'installation de panneaux et précise que d'autres travaux de rénovation ont été effectués dans l'administration communale.

2. Après 1 mois de rentrée scolaire, le comptage des élèves par implantation révèle-t-il des dangers de fermeture future dans certains villages ?

L'Echevine de l'Enseignement RENARD indique que le comptage se termine le 29 septembre et précise qu'il n'y aurait pas de problème pour cette année. A l'avenir, il est probable que deux écoles restent en sursis : l'école de Chairière et l'école maternelle d'Alle-sur-Semois.

3. Une pétition circule à Alle concernant les aboiements surtout nocturnes et les agissements de certaines personnes qui perturbent la tranquillité de plusieurs concitoyens. Quelles sont les mesures envisagées que Monsieur le Bourgmestre, qui est aussi le Président de la zone de police Houille-Semois, entend prendre pour rendre la quiétude aux riverains ?

Le Bourgmestre répond qu'il a reçu cette question avant d'avoir reçu la pétition et indique qu'il est opportun d'informer la Commune avant de lancer une pétition.

Le Bourgmestre indique qu'il a demandé un rapport sur la police et indique que cette dernière n'a reçu aucune plainte. Le Bourgmestre fait part de la réponse de la police sur ce sujet en rappelant les prescrits légaux et administratifs dans la situation d'un tapage nocturne/diurne.

Le Bourgmestre indique que dans le cadre d'une telle situation, il va répondre aux auteurs de la

pétition d'appeler la police tout en rappelant que son statut concerne plutôt la police administrative et que la police est compétente pour une telle situation. Concernant le reste de la pétition, le Bourgmestre va analyser et voir ce qui est envisageable.

Question du Conseiller communal DURUISSEAU:

1. Serait-il possible d'avoir une communication plus claire au niveau des travaux en cours et est-il possible de planifier que les bus prennent le même trajet ?

L'Echevin des travaux THERET indique que les travaux sont assez courts et que la situation sera vite rétablie avec le peu de perturbations possibles.



### Mon beau sapin de Noël

**Noël approche à grands pas, il est temps de se mettre aux décorations !**

Comme chaque année, la Commune de Vresse-sur-Semois organise un concours du plus beau sapin de Noël.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

- Ce jeu concours est libre à toute personne résidant ou ayant une seconde résidence dans la commune ;
- La participation à ce concours est entièrement gratuite, cependant une seule participation par foyer est acceptée ;
- Ce jeu concours se déroule du 16 décembre 2023 au 2 janvier 2024 ;
- Le sapin de Noël sera obligatoirement naturel ; il sera placé à l'extérieur et sera visible de la rue. Une attention particulière sera accordée à la décoration de la façade dans son entièreté ;
- La présence d'une crèche est vivement souhaitée ; elle sera intégrée dans la cotation. Un prix spécial sera attribué à la plus belle crèche ;
- La liste des participants pourra être transmise sur simple demande au numéro repris ci-dessous ;
- Les photographies pourront être utilisées dans le cadre du bulletin communal, sur le site internet et à des fins publicitaires publiques ;
- La participation implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Toute contestation au présent règlement sera étudiée par les organisateurs.

Imaginez-vous un Noël sans sapin ? Alors profitez de cette occasion pour faire de votre sapin, **LE PLUS BEAU SAPIN DE NOËL !**

**Vous voulez participer à ce jeu concours ?**

Rien de plus simple, renvoyez le coupon ci-joint à l'Administration Communale, rue Albert Raty 112 à 5550 VRESSE, avant le 14 décembre 2023.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme SOENEN Véronique au 0472/56.58.56.

Un jury passera afin d'apprécier votre sapin et lui octroyer une note. Les lauréats seront invités à la remise des prix.

**BONNE CHANCE A TOUTES ET A TOUS !**



**NOM ET PRENOM :**

**ADRESSE EMAIL :**

**ASSOCIATION :**

**ADRESSE COMPLETE :**

**LOCALITE :**



PUBLICITÉS

VRESSE-SUR-SEMOIS

## ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

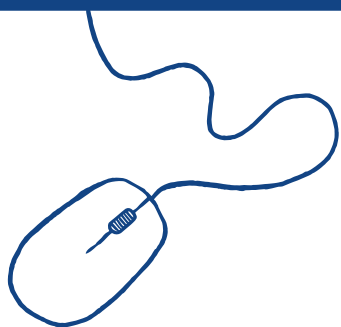


**Besoin d'un coup de main pour apprendre à utiliser  
l'ordinateur, le smartphone ou la tablette?  
L'Espace Public Numérique est là pour vous épauler,  
et ce, gratuitement !**

**Heures d'ouverture :**

**Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30**

**Mardi et vendredi de 8h30 à 12h**



☎ **0472/490.362**

✉ **e pn@vresse-sur-semois.be**

📍 **Rue du Ruisseau 1A**

**5550 Vresse-sur-Semois**



**EPN**  
Cyber Semois

# CITOYENNETÉ

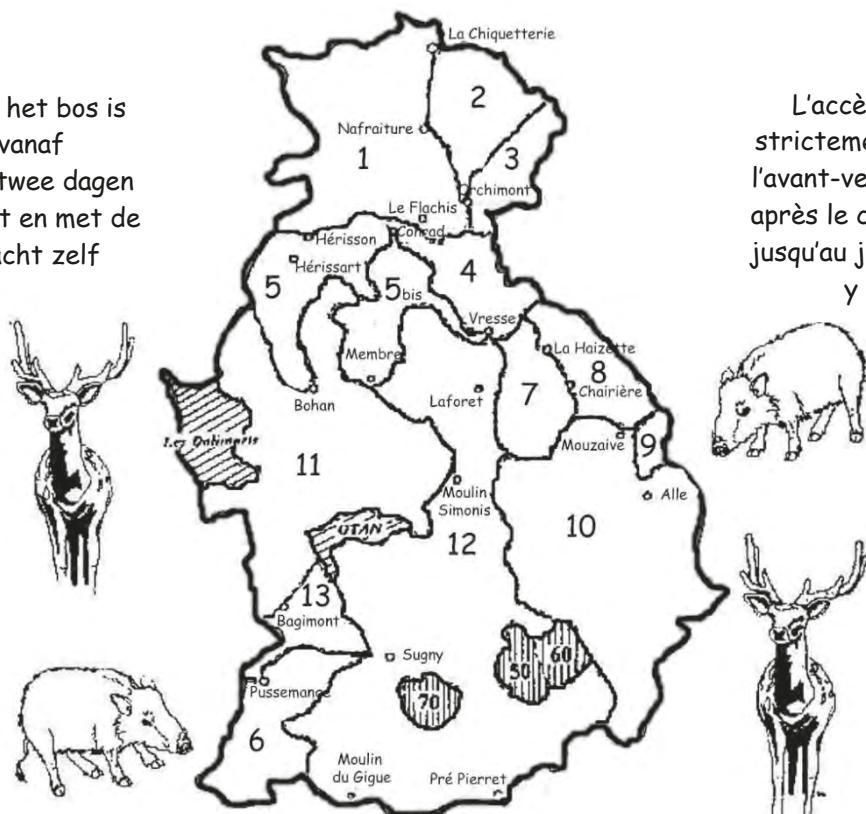
## BATTUES DE CHASSE | DATA VAN DE JACHT 2023

| LOT            | NOM Prénom              | OCTOBRE               | NOVEMBRE             | DECEMBRE             | JANVIER 2024 |
|----------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|--------------|
| <b>1</b>       | COPINE Israël           | 6, 7, 21, 29          | 18                   | 16, 26               | 13           |
| <b>2</b>       | CRUCIFIX Alain          | 10, 11, 16, 17        | 8, 9, 21, 22         | 19, 20               |              |
| <b>3</b>       | BOUVY Raymond           | 10, 11, 16, 17        | 8, 9, 21, 22         | 19, 20               |              |
| <b>4</b>       | COCK Jan                | 5                     | 12                   | 14, 27               | 21           |
| <b>5</b>       | COPINE Israël           | 6, 7, 21, 29          | 18,                  | 16, 26               | 13           |
| <b>5 bis</b>   | LIEGEOIS Jean-Noël      | 1, 28                 | 17                   | 9                    |              |
| <b>6</b>       | MAZIERS Jean-Christophe | 13                    | 3, 17                | 8, 29                |              |
| <b>7</b>       | CRUCIFIX Alain          | 10, 11, 16, 17        | 8, 9, 21, 22         | 19, 20               |              |
| <b>8</b>       | NEMRY Jean-Pol          | <b>4</b>              | 7                    | 17, 27               |              |
| <b>9</b>       | CRUCIFIX Alain          | <b>10, 11, 16, 17</b> | <b>8, 9, 21, 22</b>  | <b>19, 20</b>        |              |
| <b>10</b>      | VANDEMOORTELE Jan       | 4, 5                  | 15, 16               | 13, 14               |              |
| <b>11   12</b> | PITREBOIS Jean-Luc      | 2, 3, 14, 15, 23, 24  | 4, 5, 13, 14, 25, 26 | 4, 5, 16, 17, 27, 28 |              |
| <b>13</b>      | BOURGUIGNON Alain       | 1, 29                 | 16                   | 7, 27                |              |
| <b>50   60</b> | COPINE Roger            | 1                     | 3, 24                | 15                   |              |
| <b>70</b>      | BOURGUIGNON Alain       | 5, 26                 | 20                   | 11, 30               |              |

**Les dates reprises dans le dernier bulletin communal ne sont pas correctes. Veuillez prendre en compte les dates reprises dans le présent document. Nous vous remercions pour votre compréhension.**

De toegang tot het bos is verboden vanaf zonsondergang twee dagen voor de jacht tot en met de dag van de jacht zelf

L'accès au bois est strictement interdit dès l'avant-veille de la battue après le coucher du soleil jusqu'au jour de la battue y compris.



VR-sur  
es  
se  
se  
ois

## LE COIN DE DORINE



Vresse-sur-Semois, une commune où les jeunes osent entreprendre !

Après Pierre ANDRE qui vient de reprendre la boucherie de Alle avec Marine, sa compagne, c'est au tour de Dorine GRANDJEAN de Nafraiture d'entreprendre et de créer son entreprise en proposant un service complet même à domicile en utilisant des produits naturels et locaux.

C'est peut-être au sein de sa cellule familiale que Dorine a développé son idée d'entreprise ; fille d'un papa indépendant (Hervé, plombier/chauffagiste) et d'une maman musicienne (Vicky, professeur de formation musicale et de flûte traversière à l'académie de musique de Bouillon), Dorine a décidé très jeune de lancer sa propre entreprise.

En effet, Dorine n'a pas 20 ans quand, après des études à l'INDSC de Beauraing et au Collège International d'esthétique et cosmétique à Namur, elle ouvre son institut de beauté à Nafraiture, rue Sainte Anne, n°21.

Mais Dorine se veut plus proche de ses clients. Début 2023, elle achète une camionnette, l'aménage et lance son « esthétic mobile ». Son principe ? Dorine se rend chez vous et vous accueille dans son espace aménagé. Elle est autonome en eau et en électricité. Pour vous, un gain de temps, (pas de déplacement), pas de stress sur la route, possibilité de profiter de soins durant votre pause de midi; elle s'adapte à votre demande.

Mais que propose Dorine ?

- Des soins du visage,
- Des soins du corps (gommage)
- Des massages (brésiliens, relaxants, à la bougie, ....)
- Des soins de manucure
- Des soins de pédicure
- Des soins d'épilation

Mais aussi une spécialité de Dorine ; le rehaussement des cils (technique qui vient recourber le cil tout en donnant un résultat naturel qui donne un effet de maquillage).

En outre, Dorine utilise des produits naturels élaborés chez Spinée à Beauraing ; un gage supplémentaire de qualité et de sérieux !

Mais ce n'est pas terminé car Dorine suit actuellement, en cours du soir, une formation de réflexologie plantaire ; dès février 2024, vous pourrez bénéficier de ce service supplémentaire

**Besoin d'un renseignement ? Envie d'un rendez-vous ? Formez sans tarder le 0472/31.52.10**



# CITOYENNETÉ

## LE COMPTOIR DE BERNARD



A Orchimont, mi-août s'ouvrait le Comptoir de Bernard. Interview.

- Bonjour Bernard. Peux-tu nous en dire plus?
- J'ai réalisé un rêve de 20 ans: l'ouverture d'une épicerie, chez moi, où je cuisine et reçois les gens, pour boire un verre ou manger un petit bout.
- C'est chez toi?
- Oui, dans ma maison. On a rénové un étage, aménagé une cuisine ouverte sur une salle à manger avec une grande table autour de laquelle les visiteurs peuvent prendre place pour déguster des plats de saison.
- D'où viennent ces plats?
- Tout est cuisiné maison, minute. Il y a une petite carte fixe et, toutes les semaines, un menu qui change au fil des ingrédients de saison et de mon inspiration du jour.
- Cuisiner, c'est ton métier?
- Non, c'est une passion et je pense que c'est un don. Recevoir les gens chez moi, le cœur ouvert, et leur mijoter des plats, c'est ce que j'aime faire.
- Et l'épicerie?
- Avant, à Orchimont, il y avait trois épiceries et une boulangerie. Tout ça a disparu. C'est un peu un rêve fou de faire revivre un commerce au cœur du village. L'épicerie est inscrite dans le réseau des Epiceries Solidaires et bénéficie du label MIAM : Made In Ardenne Méridionale. Vous y trouverez des produits artisanaux et locaux. Idem pour les boissons servies, ce sont tous des produits d'ici, rien d'industriel.
- Comme?
- Du pain frais tous les jours, des charcuteries et fromages locaux à la découpe, des oeufs, de

la confiture, du thé, du miel, des biscuits, des bonbons, du savon, des condiments... de quoi dépanner ou remplir le frigo. Tous les plats et potages sont aussi à emporter.

- Quel horaire?
  - Du mardi au dimanche de 9h à 18h, possibilité de venir manger le soir, sur réservation. Brunch le dimanche
  - C'est où à Orchimont?
  - Orchimont n'est pas bien grand, mais on est un peu 'planqués' et c'est volontaire ! Il faut monter la Rue du Château jusqu'à la plaine de jeux ou descendre après être passé devant l'église. On peut s'installer à l'intérieur ou, suivant la météo, sur une des deux terrasses et siroter un bon café pendant que les enfants jouent à la plaine.
  - Si tu voulais faire passer un message...
  - Il faut faire revivre nos villages, y créer des lieux conviviaux où on peut se retrouver. On a la chance d'avoir beaucoup d'artisans de qualité, j'ai voulu leur apporter une vitrine. J'ai toujours adoré recevoir des gens à la maison et maintenant, j'en ai fait mon métier, on ne peut pas rêver mieux.
- On te souhaite beaucoup de succès!  
Même la déco est artisanale et locale!



Pour les fêtes, plateaux de fruits de mer, huîtres, recettes spéciales, plateaux raclette...

**[www.comptoirdebernard.be](http://www.comptoirdebernard.be)** - **Facebook**  
**comptoirdebernard - GSM 0477 206 726**

## LA PENSION, TOUT LE MONDE EN RÊVE

La pension est une étape importante de la vie pour beaucoup d'entre vous et vous pouvez la demander via [mypension.be](https://mypension.be).

[mypension.be](https://mypension.be) vous apporte des explications dans un langage clair et vous aide à prendre des décisions réfléchies en toute sécurité. [mypension.be](https://mypension.be) veille ainsi à ce que la transition

vers cette nouvelle phase de votre vie se déroule le mieux possible.

Grâce à l'intégration de la demande de pension dans [mypension.be](https://mypension.be), vous pouvez y planifier votre pension et y suivre votre dossier de A à Z. La demande de pension peut se faire rapidement et facilement en 5 étapes consécutives.

Vous avez vérifié à quelle date vous pouviez prendre votre pension de retraite et quel en serait le montant ?

**my pension.be**

votre dossier de pension en ligne



Vous êtes décidé(e) à débiter votre nouvelle vie en tant que pensionné(e) ?

Vous voulez **demandeur une autre prestation payée** par le Service fédéral des Pensions ?

Par exemple, une pension de survie, une allocation de transition, une GRAPA ?

Alors, foncez sur [www.mypension.be](https://www.mypension.be) pour faire votre demande ! C'est le moyen le plus simple et le plus rapide.

**Demandez votre pension de retraite en 5 étapes sur [mypension.be](https://mypension.be) :**

### 1 Conditions pour votre demande.



Vérifiez si vous êtes dans les délais pour faire votre demande :

- au plus tôt 12 mois avant la date de pension souhaitée et
- au plus tard dans le mois précédant la date de votre pension.

### 2 Choisissez votre date de pension.



#### Les avantages :

- mise en évidence des pensions pour lesquelles vous pouvez faire une demande ;
- données dont disposent les institutions de pension déjà enregistrées ;
- guidage tout au long de votre demande ;
- en cas de pension complémentaire, envoi automatique de votre numéro de compte à votre assurance ou fonds de pension (avec votre accord) ;
- confirmation par e-mail si vous avez enregistré votre adresse e-mail ;
- aperçu de votre demande sous "Mon dossier" lors de votre prochaine visite sur [mypension.be](https://mypension.be).

### 3 Communiquez votre numéro de compte.



### 4 Communiquez vos données de contact.



### 5 Vérifiez votre demande et confirmez.



#### Et que se passe-t-il après ?

- Nous commençons l'examen de votre demande.
- Si nous avons besoin d'informations supplémentaires, nous vous contactons.
- Normalement, vous recevrez notre **décision dans les 4 mois**. Dans certains cas cela peut prendre plus de temps (carrière mixte, carrière à l'étranger...).
- Une fois que vous avez reçu cette décision, vous pouvez encore choisir de prendre votre pension ou de la reporter.



# CITOYENNETÉ

## AFFOUAGE 2024 – DATES DE DISTRIBUTION

Nous vous informons que la distribution des parts d'affouage, par tirage au sort, aura lieu selon l'horaire repris ci-dessous :

| LIEU                                | MERCREDI 17 JANVIER 2024 | JEUDI 18 JANVIER 2024 |
|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| BAGIMONT (chez M. BOURGUIGNON)      | 16H00                    |                       |
| PUSSEMANGE (Ecole)                  | 16H20                    |                       |
| SUGNY (Salle de l'Enclave)          | 17H00                    |                       |
| CHAIRIERE (Salle des fêtes de Alle) | 19H00                    |                       |
| MOUZAIVE (Salle des fêtes de Alle)  | 19H20                    |                       |
| ALLE (Salle des fêtes de Alle)      | 19H40                    |                       |
| VRESSE (Maison communale)           |                          | 16H00                 |
| LAFÔRET (Ecole)                     |                          | 16H20                 |
| MEMBRE (Ecole)                      |                          | 16H40                 |
| BOHAN (Salle de l'école)            |                          | 17H00                 |
| ORCHIMONT (Salle des fêtes)         |                          | 18H45                 |
| NAFRAITURE (Salle des Magadés)      |                          | 19H10                 |

La liste des demandeurs en ordre sera affichée par la Commune le 15 novembre 2023 et est disponible sur le site Internet de la Commune.

Le maximum est réalisé afin que chaque demandeur puisse disposer de sa part dans son village mais nous sommes confrontés à certaines contraintes

**Pour mémoire, l'article 10 du Règlement communal relatif aux parts d'affouage indique que :**

« Les personnes **qui ne peuvent participer au tirage au sort** pourront faire prendre leur numéro par un membre de leur ménage OU par un parent ou allié jusqu'au second degré. **Les lots non enlevés le jour de la distribution** pourront être enlevés à la maison communale suivant les mêmes modalités **au plus tard le 31 mars de l'année de distribution.** A défaut, ils redeviendront propriété communale sans possibilité d'obtenir le remboursement de la somme.

**Seuls les parents ou alliés au 1er degré sont dispensés de remettre une procuration ».**

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### POUR SORTIR, C'EST TENUE CORRECTE EXIGÉE.

Après le changement d'heure, il fera très sombre aux heures de pointe du matin et du soir. Des moments lors desquels la circulation est dense et où s'ajoutent ponctuellement les conditions météo automnales, qui n'arrangent rien en termes de visibilité.

Cette baisse de luminosité expose tous les usagers au risque d'accidents, particulièrement les piétons et les cyclistes.

Dans sa nouvelle campagne de sensibilisation, l'AWSR et son vigile de la nuit rappellent aux usagers l'importance d'être visible lors de ses déplacements et de faire preuve de vigilance.



## AIRES MULTISPORTS ET STREETWORKOUT

### DEUX AIRES MULTISPORTS À SUGNY ET BOHAN



à 277.000 € pour les mêmes équipements à Sugny ; soit 70 % de la somme nécessaire pour la réalisation de ces aménagements.

Les aménagements streetworkout (matériel de fitness installé en plein air) seront installés juste à côté des aires multisports qui prendront place à Sugny près du terrain de foot et à Bohan à proximité de « La Mairie ».

Les travaux devraient commencer début 2024.



Après 10 ans d'attente, la nouvelle est tombée! Adrien Dolimont, Ministre des infrastructures sportives, vient de signer la promesse ferme de subsides pour les aires multisports de Sugny et Bohan. Ces subsides s'élèvent à 253.000 € pour l'aire multisports et streetworkout de Bohan et

# DANS LE RÉTRO

## LA MARCHÉ GOURMANDE DE VRESSE-SUR-SEMOIS RÉUNIT 400 CONVIVES !

Découvrir la région ainsi que le savoir-faire des restaurateurs et des producteurs locaux, tels sont les objectifs de la marche gourmande.

Cette année encore, le Conseil culturel de Vresse-sur-Semois et l'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois ont uni leurs forces pour organiser leur désormais traditionnelle marche gourmande intitulée Les Gourmets au fil de l'eau. À chaque édition, un nouveau parcours est proposé. Pour cette édition 2023, les participants ont eu l'occasion de découvrir un des plus beaux villages de Wallonie, à savoir Laforêt et ses alentours.

que les yeux avec de magnifiques panoramas en perspective.

Le lieu de départ était fixé à l'Espace Cognaut à Vresse où l'accueil des participants se faisait dès 9h et jusqu'à midi. Les marcheurs prenaient ensuite la direction du village de Laforêt en empruntant les sentiers de promenades. Au sommet de Laforêt, le premier arrêt offrait une vue remarquable sur la vallée de la Semois. Le parcours se poursuivait vers Membre à travers bois afin de rejoindre la Roche à Saloru, un autre endroit incontournable sur la vallée de la Semois. La balade continuait à travers bois afin de longer un maximum la Semois et rejoindre à nouveau le village de Laforêt. Sur le tronçon, un petit remontant était proposé aux marcheurs afin de leur donner du courage pour regagner la place du village en empruntant une partie de la balade des légendes.

Les marcheurs ont rejoint Vresse et l'Espace Cognaut, pour l'arrivée, en empruntant le célèbre pont de claies, une construction éphémère de quelque 80 mètres de long qui est remontée chaque année au printemps et démontée fin septembre. Les claies sont constituées de branches de noisetiers tressées.

Si la gastronomie était au rendez-vous, les marcheurs ont également eu l'occasion de découvrir cette magnifique région de la Semois ardennaise avec ses points de vue, ses belvédères et la célèbre balade des légendes.

Cette marche gourmande aura fait le tour de l'horloge puisque les premiers marcheurs ont pris le départ vers 9h et les derniers participants ont quitté Vresse aux alentours de 21 h.

La balade gourmande de 11,5 km a permis aux gourmets de découvrir tout le savoir-faire des restaurateurs et producteurs locaux. Avec une météo clémente, un beau ciel bleu et un soleil radieux, les participants ont pu se sustenter via un menu composé d'un apéro, d'une entrée, d'un remontant, d'un plat principal, d'une assiette de fromages et d'un dessert. Chaque arrêt était l'occasion de ravir autant les papilles

Etienne Wanlin, l'Avenir, 18 septembre 2023



# DANS LE RÉTRO

## CONCOURS DES FAÇADES FLEURIES 2023 - RÉSULTATS

Malgré une météo assez maussade cet été (21 jours de pluie en juillet et 17 en août) les participants n'ont pas perdu leur motivation pour entretenir et bichonner leurs décorations florales.

Chez les particuliers à la quatrième place nous trouvons Mme Nicole Feret-Dulongbois de Bohan. Ensuite, nous avons deux ex aequo : une habituée du concours Mme Myriam Steeman de Vresse et une nouvelle candidate Mme Christiane Gillard de Bohan.

La palme d'or revient à un habitué, Mr. Léonce Arnould, qui l'a déjà remporté à plusieurs reprises et qui malgré son âge – Léonce à plus de 80 ans – tient toujours la forme pour planter, arroser, nettoyer et présenter un ensemble de qualité ! Pour laisser la chance aux autres participants, le vainqueur de cette année devient président du jury l'année suivante et ne pourra donc pas participer au concours des façades fleuries !

Tous les participants ont reçu des bons d'achats de l'ADL à utiliser dans les commerces de Bièvre et Vresse-sur-Semois.

Pour cette édition 2023, ils étaient 14 participants, associations et privés confondus. Le jury, qui a accueilli un nouveau membre : notre ex-Directeur général Dominique, a eu fort à faire pour départager les candidats car s'ils n'étaient pas nombreux, ils avaient tous tenu à présenter des travaux de qualité.

Les points ont été attribués en fonction de 4 critères : l'originalité, l'esthétique, la diversité et l'entretien des plantes.

Dans la catégorie « associations » le premier prix a été attribué à l'ASBL Les Amis du Domaine Marial de Sugny devant le Centre Jean Allard.

**Le rendez-vous est déjà pris pour « Le Concours du Beau Sapin » aux fêtes de fin d'année dont le règlement et les inscriptions sont indiqués dans ce bulletin.**

Véronique Liégeois-Soenen



# DANS LE RÉTRO

## COMITÉ DE JUMELAGE - ILS ONT REMIS ÇA !

Il est vrai que, sans mauvais jeu de mots, ils ne souhaitaient pas rester « sur une jambe » comme on dit. Ils ont donc remis ça ! Après avoir relié l'Alsace à pied et en vélo en 2022, et pour réaliser l'équilibre sur les 2 jumelages, notre groupe de valeureux marcheurs a cette année relié Middelkerke à pied. Départ dimanche 3 septembre et arrivée mercredi 6 septembre, les 5 groupes guidés par Alain, Eric, Gérard, Jean-Marie et Thierry ont relié la cité côtière au départ de Vresse.

fin de journée. Sous estimée mais appréciée à sa juste valeur puisqu'ils y ont également participé avec plaisir ! Malgré la fatigue de certains jours et le petit intrus qui s'est glissé dans les valises pour le retour, cette marche a été un succès cette fois encore et je souhaite ici également féliciter chaleureusement tous les participants à cette aventure, en incluant bien évidemment aussi tous les participants à la logistique. Ne boudons pas notre plaisir puisque ce succès a été salué par la presse locale, un article dans Het Laatste Nieuws ayant fait honneur au groupe à son arrivée en bord de mer !



Cette année encore, mérite sportif et ambiance garantie pour ce groupe d'amis qui, il y a 2 ans encore, ne se connaissaient pas. Quelques nouvelles recrues se sont jointes au groupe cette année et nous saluons également nos nouveaux amis, Geert et Marc, habitants de Middelkerke qui se sont également joint à nous en parcourant, eux aussi, les 20km chaque jour. Nous espérons que cette semaine a été appréciée par nos 2 compères qui, manifestement, avaient légèrement sous estimé l'ambiance festive qui ponctuait chaque

Merci au comité de jumelage pour l'organisation et le financement des transports ; chaque participant ayant assumé son logement et ses repas. Il me reste à remercier chaleureusement toute l'équipe du comité de jumelage de Middelkerke, ainsi que les élus qui nous ont accueillis à notre arrivée et qui nous ont également organisé et offert les activités du jeudi 7 septembre avant notre retour (en voiture cette fois !) dans nos Ardennes.

Isabelle Maroit



# DANS LE RÉTRO

## LES ACTIVITÉS DU CONSEIL CULTUREL

### SPECTACLE FAMILIAL " LES AFFREUX "

C'est grâce à une nouvelle collaboration entre le Centre Fedasil de Sugny et le Conseil Culturel que vous avez pu assister nombreux le 30 septembre dernier à ce magnifique spectacle. En effet, comme chaque année à pareil époque, le centre Fedasil finance gracieusement une animation organisée par le Conseil Culturel pour un public familial. Nous les remercions bien évidemment pour cette nouvelle belle collaboration.

C'est la salle du Récréalle qui nous a accueillis cette fois pour ce spectacle très actuel, amusant les enfants et suscitant la réflexion chez les adultes. Des voisins qui se disputent, animés de préjugés, et qui finissent par se réconcilier tout en abordant des thèmes variés et actuels comme les technologies, les réseaux sociaux, la tolérance, l'importance de la nature, la vie à 100 à l'heure ... En bref, une peinture animée de notre société accessible aux petits et aux grands, qui nous fait prendre conscience de nos dérives, le tout dans l'humour et la bonne humeur.

Un nouveau Merci à la troupe du Théâtre des 4 mains pour ce beau spectacle.

Isabelle Maroit, Présidente du Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois

### RENCONTRE D'IMPRO " LES ZHERBIVORES & FRIENDS "

Première édition – une découverte pour certains – pour cette rencontre d'impro.

Organisée à la salle de Nafraiture, cette rencontre, a rassemblé des joueurs de pas moins de 4 équipes ! Les Zherbivores et leurs « Friends »: L'Habérezina, Les Cerf m'en une et Les Anes Ôdins se sont mêlés et répartis en 2 équipes pour nous offrir un spectacle dynamique, varié et humoristique qui a mené à la victoire de l'équipe rose. Les bleus n'ont toutefois pas démérité et l'arbitre a eu son lot de contestations en essuyant pas mal de « tir de pantoufles ».

Le public, à la fois averti et novice, a manifestement apprécié cette première édition, de même que les joueurs, satisfaits de leur prestation et de l'ambiance à l'issue du spectacle.

Une première et sans doute pas une dernière ...  
Isabelle Maroit, Présidente du Conseil Culturel de Vresse-sur-Semois



# DANS LE RÉTRO

## FÊTE AUX VINS DE VRESSE : 500 CHOUCROUTES ET AUTANT DE VISITEURS

La 11<sup>e</sup> édition de la Fête aux vins d'Alsace a fait honneur aux grands crus issus de la Vallée noble, ainsi qu'à la choucroute alsacienne.

Le jumelage entre Vresse-sur-Semois et Soultzmatt-Wintzfelden (Alsace) a été officialisé en octobre 2011. Depuis, les échanges se sont multipliés entre les deux entités. À Vresse, la fête aux vins d'Alsace est devenue un événement incontournable autant pour les familles d'accueil que pour les viticulteurs et les visiteurs.

Cette année, quelque 500 personnes ont franchi la porte du salon et ont pu ainsi déguster les derniers crus issus de la Vallée noble, représentée par six viticulteurs. L'Alsace est également le pays de la choucroute. L'équipe de la boucherie-charcuterie Bieth, de Soultzmatt-Wintzfelden, avait fait le déplacement et a préparé 500 repas à déguster sur place ou à emporter. Notre ami Pascal Fortuné a assuré l'animation musicale.

Etienne Wanlin, l'Avenir, 06 novembre 2023.



# ENVIRONNEMENT

## LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

Le renouvellement des générations est une vraie préoccupation pour le secteur agricole. Ce métier se transmet plus qu'il ne s'apprend, mais ces dernières années ont vu apparaître une série d'installations/de créations d'entreprise de jeunes non issus du monde agricole, mais qui ont pleinement leur place dans ce milieu.

### Constats

70 % des reprises se font dans le cadre familial, avec généralement la poursuite des activités du cédant, et parfois l'ajout d'une diversification. Se posent les questions du financement, de l'évaluation de la rentabilité.... La charge administrative complexe se dévoile. L'accès à la terre est cité au nombre des difficultés rencontrées. Trop souvent, l'aspect social, en particulier le temps de travail, est insuffisamment appréhendé, surtout dans les diversifications.

### L'agriculture à temps partiel ou en association

Combinaison d'une activité agricole avec un autre métier n'est pas chose aisée, pourtant nombreux sont ceux pour qui cette voie s'impose dû souvent à un revenu insuffisant pour vivre de son activité.

L'association, souvent nécessaire, présente les avantages du partage des responsabilités, de financement progressif de la reprise, de répartition de la charge de travail... C'est un pari sur l'avenir rendu parfois compliqué par l'écart générationnel, source de conflits.

### Nouveaux venus

Des jeunes non issus du milieu agricole s'installent avec d'autres difficultés: absence de référence/d'expérience, difficulté d'établir un plan financier ou d'appréhender la dimension Travail, accès à la terre...

L'installation en agriculture n'est pas une gageure. Elle se réfléchit et se prépare. Il faut se former et s'entourer de personnes et de services compétents. Le projet GoFerme vous aide dans ces démarches: 081/60 00 60.



# ENVIRONNEMENT

## SUIVI D'UNE POPULATION D'HIRONDELLES RUSTIQUES À BAGIMONT ET PROJET DE RESTAURATION DE L'ABREUVOIR.

Il y a une quinzaine d'années, on ne comptait plus que 3 à 4 couples d'hirondelles rustiques dans le village faute d'endroits où elles pouvaient nidifier.

Par le passé, chaque maison de Bagimont était constituée de 2 parties : l'une réservée à l'habitat et l'autre aux animaux domestiques (vaches, cheval, poules, lapins, ...). Cette dernière était une place de choix pour les hirondelles. En fait, l'étable ou l'écurie était équipée d'une porte à 2 battants. A la belle saison, celui du dessus restait toujours ouvert la journée, ce qui permettait aux hirondelles d'aller et venir.

Mais depuis, toutes ces dépendances ont été aménagées ou tout simplement fermées ne permettant plus la nidification des hirondelles.

Mais certaines, un peu plus débrouillardes, sont parvenues à trouver des endroits pour construire leur nid. Mais cela s'est avéré insuffisant.

Un jour, par distraction, une fenêtre est restée ouverte au-dessus d'un des garages d'une maison située sur la place de Bagimont. Et au bout de quelques années, une dizaine de couples d'hirondelles sont venus s'installer dans 2 pièces mais avec des taux de réussite assez faible quant à la nidification étant donné que des chats et fouines avaient facilement accès à ces pièces.

Dès 2020, avec l'accord du propriétaire, mon frère, Benoît, et un ami, Pascal, sont venus me prêter main forte pour dégager ces pièces de vieux matériel agricole et colmater tous les accès, par où les prédateurs pouvaient rentrer, par la pose de panneaux en bois et portes de récupération.

Ensuite, des perchoirs ont été installés pour que les hirondelles puissent y passer la nuit ainsi que la pose de planchettes et contre planchettes pour les aider à construire leur nid.

Et ce fut et c'est une superbe réussite car de 2020 à 2023, pas moins de 375 hirondeaux ont pris leur envol. En encart, vous trouverez le petit panneau explicatif apposé sur la porte du garage. Les œufs et les jeunes ne donnent malheureusement pas tous de jeunes hirondelles à l'envol car certains nids sont abandonnés, les oiseaux faisant aussi les frais de prédateurs notamment les éperviers, mais aussi par

la présence de trop nombreux chats. D'autre part, certains œufs ne sont pas fécondés, certains jeunes se jettent aussi hors du nid à cause de parasites parfois trop nombreux. Les trop petits oisillons n'y survivent pas mais pour les plus âgés, les parents continuent à les nourrir sur le plancher des 2 pièces et ces jeunes parviennent à survivre en se blottissant l'un contre l'autre pour se tenir chaud. D'autres jeunes meurent également au nid faute de nourriture quand, pendant plusieurs jours, la pluie fait diminuer la population d'insectes et le plancton aérien. C'est la dure Loi de la Nature.

### RECENSEMENT DE JEUNES HIRONDELLES RUSTIQUES (OU DE CHEMINÉE) À L'ENVOL

Les 2 pièces situées au-dessus de ce garage ont été aménagées pour permettre aux hirondelles de passer la nuit mais aussi pour y construire leur nid et élever leurs jeunes.

Tous les nids sont visités chaque semaine afin d'y recenser le nombre d'œufs, de jeunes et enfin les hirondeaux à l'envol.



Année 2020 : 114

Année 2021 : 87

Année 2022 : 95

Année 2023 : 79

Lors d'étés très chauds, il n'y a quasi plus de points d'eau dans le village ou aux alentours à l'exception de la cuve ou du bac comme on dit à Bagimont. En fait, c'est l'abreuvoir que l'on rafistole chaque année avec un enduit que la Commune nous procure. Ainsi on parvient à maintenir l'eau dans l'abreuvoir

# ENVIRONNEMENT

et ainsi permettre aux hirondelles de boire en plein vol et s'y baigner en se laissant tomber 1 à 2 secondes dans l'abreuvoir. Cela facilite grandement la tâche des hirondelles pour abreuver et rafraîchir leur progéniture.

En 2022, l'été a été particulièrement sec. L'eau n'arrivait plus dans l'abreuvoir, les fontainiers de la Commune nous ont prêté un col de cygne branché sur la conduite afin de faire de temps en temps l'appoint en eau. Sans cela, beaucoup de jeunes hirondelles auraient péri.

Un projet est en cours pour la restauration de

l'abreuvoir. Le Comité du patrimoine de l'Enclave (Sugny, Pussemange, Bagimont), fraîchement créé, est actuellement en recherche de subsides mais le dossier est en bonne voie car l'abreuvoir doit être restauré dans son entièreté et une autre source doit être captée afin d'en assurer une alimentation pérenne en eau.

La Commune et l'asbl Qualité-Village-Wallonie, entre autres, nous soutiennent dans ce projet. Un article paraîtra prochainement expliquant le suivi de ce dossier.

Yves Hauptmann (Bagimontois)



# ENVIRONNEMENT

## NATAGORA SEMOIS ARDENNAISE

**SENSIBILISER, FÊTER, PROTÉGER, COLLABORER !**



Photo d'une partie du groupe des bénévoles du chantier de gestion intercommunautaire  
© Gridlet Thierry/Natagora

Le début de cette saison automnale a particulièrement été fébrile du côté de la régionale Natagora Semois ardennaise ! Dans un premier temps, un important week-end de gestion s'est déroulé du 22 au 24 septembre. Particularité de celui-ci, il s'agissait du trentième chantier intercommunautaire. Organisée chaque année, cette initiative présente la particularité de rassembler des participants provenant des trois Communautés linguistiques du pays, mais également des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg. Dire que cette activité a connu

un vif succès est un euphémisme, puisque ce ne sont pas moins de 60 volontaires qui se sont activés dans la réserve naturelle d'Orchimont ! Arrivés à l'Auberge de Jeunesse de Bouillon le vendredi, les participants ont dans un premier temps assisté à un exposé sur le Parc national de la Vallée de la Semois présenté par Hendrik Devriese, président de Natagora Semois ardennaise. Le lendemain (\*), encadrée par des employés du Life Connexions, l'escadre de bénévoles a mis le cap sur la réserve d'Orchimont, en bordure des ruisseaux de Bellefontaine et

# ENVIRONNEMENT

d'Orchimont. Celle-ci, d'une superficie actuelle d'environ 12 hectares a été créée en 2018 et a été agrandie récemment suite à l'achat de parcelles sur lesquelles se trouvait une ancienne pêcherie. Sous l'œil de la caméra de Matélé, les participants ont travaillé d'arrache-pied : coupe de ligneux autour des anciens étangs, ramassage et évacuation d'innombrables tuyaux, plastiques et anciennes clôtures, création d'une passerelle, élimination des stations de Balsamine de l'Himalaya (qui faisait suite au formidable travail du Contrat de Rivière Semois-Chiers). Le lundi qui a suivi le chantier intercommunautaire, un entrepreneur a ensuite effectué un gros travail de gyrobroyage, là où il est prévu de restaurer un peu moins de 2 hectares de pelouses acides – les nardaies – un habitat semi-naturel devenu rare en Wallonie. Une clôture sera par la suite

dressée d'ici le printemps prochain afin d'y faire pâturer des moutons et des chèvres d'éleveurs locaux. Le site, petit à petit, retrouvera ainsi son visage d'antan, tel celui visible sur cette carte postale ancienne datant vraisemblablement du milieu du XXe siècle.



Photo du village d'Orchimont (milieu du XXe)

(\*) A noter que les chantiers intercommunautaires se clôturent toujours le dimanche par une approche du patrimoine architectural et culturel de la région. Dès lors, c'est la découverte de l'abbaye cistercienne d'Orval qui a été envisagée pour clôturer en beauté cette trentième édition.



Travaux de restauration de nardaies à la réserve d'Orchimont par le Life Connexions  
Photo © Thierry Gridlet/Natagora

# ENVIRONNEMENT

Après le chantier de gestion intercommunautaire poursuivant l'objectif de protéger notre cadre de vie, les membres de Natagora Semois ardennaise ont embrayé le dernier week-end de septembre par une phase de célébration et de sensibilisation. Cette fois, c'est à Chairière que toutes les forces vives se sont rassemblées afin d'organiser une nouvelle édition de « Nature en fête », dans la réserve naturelle « Bois sous les Granges » et son centre éducatif, la « Maison de la Semois ardennaise ». Là aussi, les organisateurs de l'événement peuvent se réjouir d'un vif succès de participation. En effet – sous une météo particulièrement agréable – les visiteurs furent nombreux au rendez-vous, puisqu'environ 250 personnes ont été comptabilisées sur l'ensemble de la journée. De multiples activités artisanales

et des démonstrations ont été proposées pour cette édition centrée cette année sur le travail de la laine : cardage, filage et autres ateliers créatifs ont suscité un intérêt marqué du public familial. D'autres rendez-vous, telles qu'une escapade à travers les paysages vressois, des balades contées et des pauses musicales dans la réserve, une exposition de plusieurs œuvres de Massimo Mohy installées au cœur de la forêt marécageuse, des explications sur les brebis Herwdwick qui se sont laissé admirer de façon inconditionnelle... ont également permis d'atteindre l'objectif de fêter la nature et de sensibiliser le public de proximité (de nombreux habitants de Chairière avaient répondu « présents ») sur les richesses de notre patrimoine naturel local.



Au cours de la journée, les ateliers créatifs sur la thématique de la laine n'ont pas désempilé! Épaulés par Catherine de Frescheville, de nombreux enfants ont réalisé de sympathiques petits objets artisanaux, comme des boucles d'oreilles appelées pour l'occasion « Herdwickettes » puisque provenant de la laine des moutons de race... Herdwick pâurant le Bois sous les Granges !

Photo © Thierry Gridlet/Natagora

PUBLICITÉS

# ENVIRONNEMENT

Natagora Semois ardennaise tient à remercier chaleureusement les participants à « Nature en fête – Au fil de la laine », les différents exposants et artistes présents, les guides-nature, la commune de Vresse pour l'aspect logistique,

les résidents du Centre Jean Allard pour leur aide dans la préparation de l'événement et, bien entendu, ses bénévoles pour leur indicible investissement.



Balade contée par Vincent Louwette, animateur du Réseau Nature de Natagora  
Photo : © Thierry Gridlet

Le public a pu côtoyer de près les paisibles brebis Herdwick de la réserve Bois sous les Granges

Photo © Françoise Tellier



# ENVIRONNEMENT

**PROTÉGER, SENSIBILISER, FÊTER... MAIS ÉGALEMENT « PARTAGER »...**



Photo : © Laurie Dauvin

Comme les élèves de Nafraiture et ceux de Sugny, les enfants de Chairière ont déjà eu l'opportunité de vivre des activités au cœur de la réserve Bois sous les Granges, sise à quelques hectomètres de leur école. La Maison de la Semois ardennaise leur est également grande ouverte pour y développer divers projets nature, artistiques et scolaires. Suite à l'appel relayé sur le site Facebook de l'école concernant la recherche de pommes pour la fabrication de jus, Natagora Semois ardennaise a eu le plaisir d'inviter enfants et enseignants à récolter les

fruits portés par la dizaine de pommiers plantés – à l'initiative de feu Huguette Reynaerts - dans l'une de ses réserves (« La grande pâture ») à quelques encablures de la Semois, à proximité du camping « Le trou du cheval ».

Si la nature est source de bien-être, d'émerveillement et de fête, elle est également source de partage... Nul doute que le jus de pomme pressé par les enfants de Chairière n'aura jamais porté aussi bien son nom de ... « naturel » !

**Contactez Natagora Semois ardennaise ?**

. Envie de découvrir la réserve d'Orchimont ? Suivre la Promenade du Maquis (n°27).  
Contacts : Julie Michiels (0477 26 27 19), Philippe Dury (0473 99 89 39) ou avec l'équipe du LIFE Connexions : Gauthier Deschamps (0498 16 32 73).

**. Envie devenir volontaire chez Natagora Semois ardennaise ?**

- Maison de la Semois ardennaise : Carol Nollevaux (0474 79 12 31)

- Natagora Semois ardennaise : Hendrik Devriese (0472 29 53 91)



# ENFANCE & JEUNESSE



VR<sub>sur</sub>  
es  
semois

ATL  
Accueil Temps Libre

## PROCHAINES DATES DE STAGE

26 février - 1er mars 2024  
29 avril - 3 mai 2024 (pas le 1er)

 Infos: 061/21.04.31  
charlotte.allaer@vresse-sur-semois.be

## LE PETIT JOURNAL DU CPAS N°109

### ÉDITORIAL

de la Présidente du CPAS



Cher(e) ami(e)s vressois(e)s,

Période un peu chahutée en ce moment au sein de notre cpas...

Comme vous l'avez sans doute appris, une série d'absence en cascade a mis à mal l'organisation de notre cpas. Dans les petites équipes, il n'est pas rare que lorsqu'un maillon manque à la chaîne, les maillons restants se fragilisent, pour finir par se briser à leur tour. Dans notre cas, c'est le service social et le service administratif qui se sont retrouvés dans une situation très délicate pendant une dizaine de jours durant lesquels il ne restait plus que la permanence téléphonique qui était fonctionnelle.

Il se peut donc que vous ayez été impactés par cette malheureuse situation et nous nous en excusons. Nous avons depuis trouvé quelques solutions grâce à la solidarité avec la commune de gedinne qui nous a gentiment délégué quelques agents pour nous venir en aide. Nous les remercions infiniment d'ailleurs pour leur engagement à nos côtés en cette période difficile. Néanmoins, nous avons été obligés d'adapter nos heures d'ouverture et vous avez peut-être trouvé porte close ou un répondeur si vous avez essayé de téléphoner. Ici aussi nous en sommes navrés. Mais malgré tout, toutes les demandes ont été traitées, même si parfois cela a pu prendre un peu plus de temps que d'ordinaire.

Si le cpas a continué de tourner durant cette période difficile, c'est notamment grâce à l'esprit d'équipe régnant au sein du personnel, qui a su faire fonctionner tous les services de proximité avec le soutien des conseillers. Je tiens particulièrement à les remercier pour leur solidarité, leur implication et leur empathie pour les bénéficiaires de nos services –vous toutes et tous!- parce qu'il ne faut jamais oublier que c'est grâce à eux que le cpas fonctionne et offre au quotidien un service de qualité. C'est pourquoi je vous lance à toutes et tous un appel à la bienveillance et à la compréhension vis-à-vis de nos équipes. Si le service est un peu ralenti à certains moments, tout sera mis en œuvre pour que vous ne soyez pas impactés ou du moins, le moins possible.

J'espère que lorsque vous lirez ces lignes, la situation aura pu quelque peu se normaliser et j'ai bon espoir que ce soit le cas. Il n'y a jamais de problème sans solution. Cette situation difficile a mis en lumière une cohésion d'équipe par laquelle sera passée cette solution et c'est peut-être notamment ça qu'il faudra retenir de cette période compliquée.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous, de merveilleuses fêtes de fin d'année, beaucoup de joie et de bonheur partagé, un très joyeux Noël et une très bonne année 2024.

VOTRE PRÉSIDENTE,  
ISABELLE MAROIT

# VIE SOCIALE

## LA RUBRIQUE " ALIMENTATION SAINES " DU PCS

### LE LÉGUME DU MOIS, LE POIREAU :



Issu de la même famille que l'ail et l'oignon, le poireau pourrait vous surprendre avec son exceptionnelle valeur nutritionnelle.



- Puissant antioxydants (protection contre le cancer)
- Diminue les risques d'hypertension
- Riche en minéraux : fer et manganèse
- Contient des vitamines : C, B6 et K
- Anti-inflammatoire naturel
- Riche en fibres et peu calorique
- Conseillé aux femmes enceintes : acide folique
- Protège contre les maladies cardiovasculaires

# VIE SOCIALE

## Idées de recettes de déclinaisons du poireau :

### ENTRÉE : POIREAUX VINAIGRETTE

Les ingrédients :

- 8 petits poireaux nouveaux
- 2 oeufs durs
- Persil haché, ciboulette ou cerfeuil
- Vinaigrette moutardée

Préparation :

- 1.Choisir de préférence des poireaux nouveaux fins et tendres. Pelez et émincez finement les échalotes, pelez et coupez l'ail en petits morceaux. Coupez le fromage de chèvre en petit cubes.
- 2.Laver les poireaux pour ôter la terre et couper les racines.
- 3.Trancher les verts en ne laissant que la partie vert tendre.
- 4.Fendre le haut des fûts des poireaux et laver à nouveau.
- 5.Les poireaux sont propres et prêts à la cuisson.
- 6.Lier les poireaux en bottes pour les maintenir.
- 7.Plonger les bottes dans l'eau frémissante salée et maintenir les poireaux immergés avec un couvercle.
- 8.Cuire pendant 5 à 10 minutes selon la taille et piquer éventuellement pour tester la juste cuisson.
- 9.Plonger immédiatement dans l'eau glacée quelques minutes et égoutter.
- 10.Écraser les oeufs durs (blanc et jaune) à la fourchette.
- 11.Servez les poireaux rafraîchis et bien égouttés sur assiette, parsemez d'oeuf écrasé, de persil haché et ajoutez la vinaigrette.

Source : <https://chefsimon.com/gourmets/chef-simon/recettes/poireaux-vinaigrette>



### PLAT : GRATIN DE POIREAUX AU PARMESAN

Les ingrédients pour 4 personnes :

- 600-700g de poireau
- 1 gousse d'ail
- 20g de beurre
- huile d'olive
- 2 brins de thym
- 25cl de crème liquide
- 80g de parmesan râpé
- Sel, poivre

Préparation :

- 1)Préchauffer le four à 200°C (th. 6-7).
- 2)Préparer les poireaux : couper les extrémités, le pied et les feuilles vertes. Conserver le vert pour faire une soupe, des œufs cocotte ou parfumer un bouillon de cuisson. Couper les poireaux en rondelles assez épaisses. Les rincer abondamment sous l'eau et laisser égoutter.
- 3)Peler et couper finement la gousse d'ail.
- 4)Dans une poêle, faire chauffer l'huile d'olive et le beurre. Ajouter l'ail et le faire revenir jusqu'à ce qu'il soit bien coloré. Ajouter les rondelles de poireau et effeuiller le thym. Bien mélanger. Laisser cuire pendant 10 à 15 minutes, le temps que les poireaux soient fondants. Saler et poivrer (saler très peu car le parmesan va s'en charger).
- 5)Verser la crème liquide et 60 g de parmesan râpé. Mélanger bien et déposer les poireaux à la crème dans un grand plat à gratin ou dans des ramequins individuels.
- 6)Parsemer le gratin du reste de parmesan râpé et enfourner pendant 10 à 15 minutes jusqu'à ce que le gratin soit bien doré.

Source : <https://www.lesfruitsetlegumesfrais.com/en-cuisine/recettes/gratin-de-poireaux-au-parmesan>



# VIE SOCIALE

## DESSERT : TARTELETTES SUCRÉES AUX POIREAUX

Les ingrédients pour 6 personnes :

- 1 rouleau de pâte brisée
- 2 gros poireaux
- 1 oeuf
- 50g de sucre roux
- 2 c.s. de crème fraîche
- 1 c.s. de réduction de vinaigre balsamique

Préparation :

1) Déroulez votre pâte et découpez 6 cercles de la taille de vos moules à tartelettes. Placez chaque cercle dans son emplacement et saupoudrez 10 g de sucre sur chaque pièce. Attention, c'est 10 g pour les 6 ! Placez au four pendant 5 minutes à 180° (thermostat 6). Sortez-les du four et réservez.

2) Pendant ce temps, coupez les poireaux en fines lamelles et faites les revenir légèrement à la poêle dans une noisette de beurre, ajoutez-y

la cuillère de balsamique.

3) Dans un saladier, mélangez l'œuf et la crème fraîche. Ajoutez-y les 40 g de sucre roux restant.

4) Placez un peu de poireaux dans chaque tartelette et recouvrez du mélange œuf, crème et sucre.

5) Enfournez à 180° (thermostat 6) pendant 20 minutes environ.

Source : <https://cuisinejournaldesfemmes.fr/recette/343754-tartelettes-sucrees-aux-poireaux>



# VIE SOCIALE

## BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque, sise à la Boissellerie (Espace Cognaut), compte maintenant 8000 documents : romans, documentaires, bandes dessinées pour adultes (aussi en Néerlandais, Anglais et autres...) ; albums, romans (proposés par tranches d'âges), documentaires et bandes dessinées pour jeunes et enfants. Tous ces documents sont listés par catégorie sur le site <https://bibliotheque.vressesursemois.be>, où le membre lecteur peut même réserver en ligne.

Nous acceptons encore les dons, mais à condition que leur ancienneté soit de maximum 10 ans, sauf pour tout ce qui touche au patrimoine (ou à l'histoire) local afin d'enrichir encore une collection déjà bien riche !

Les romans les plus anciens et encore jamais empruntés sont remplacés (sauf les grands classiques de la littérature Française !) par les nouveaux dons, par des documents prêtés par la bibliothèque provinciale (une bonne cinquantaine par an), et, depuis cette année, par des livres très récents achetés grâce à un généreux subside communal annuel d'environ 500 euros. Nous avons sélectionné 23 romans adultes (Ledig, Da Costa, Grimaldi, Levy, Gardner, Musso, Riley, Vargas, Bussi et autres auteurs à succès), 1 documentaire adulte ("Nous colonisons l'avenir" de Van Reybrouck), 4 mangas, et 9 romans enfants/ados.

La mise en place d'un "groupe de lecture" est prévue pour début 2024, à raison d'une soirée (19h30) par mois : avis/ressentis/résumés y seront échangés. Le jour fixe en sera proposé dans le courant du mois de novembre.

Nous projetons aussi pour février 2024 l'installation d'une animation pour enfants : une idée d'"apéro-lecture" sous forme de lecture contée, une fois par mois, le samedi 10h à 11h30. La confirmation viendra via un formulaire distribué aux enfants par l'école.

Enfin nous sommes heureux de constater le remarquable fonctionnement des 11 boîtes à livres, que nous sommes amenés à compléter régulièrement avec des livres de qualité mais plus anciens -vous êtes invités à faire de même...-, et qui prouve que la lecture "de papier" n'est certes pas passée de mode !

Nous avons constitué un "groupe BIB" qui se réunit une fois par mois pour tenir et gérer la bibliothèque : bienvenue à celles et ceux qui seraient désireux de venir renforcer l'équipe ! Nous avons besoin de vous !

Puis-je vous rappeler les jours et heures d'ouverture :

mercredi : 14h30-17h30

vendredi : 9h00-12h00

samedi : 10h00 - 13h00

Au plaisir de vous y rencontrer !

Robert DION



**OPEN**

*Horaire bibliothèque*

**MERCREDI DE 14H30 À 17H30**  
**VENDREDI DE 9H À 12H**  
**SAMEDI 10H-13H**

*1 rue du Ruisseau Vresse*

*Informations: 061/58.96.98*  
*[bibliotheque@vresse-sur-semois.be](mailto:bibliotheque@vresse-sur-semois.be)*  
*<https://bibliotheque.vressesursemois.be>*

# VIE SOCIALE

## NOUVEAUTÉS 2023

| Auteur               | Titre                                                 | Auteur               | Titre                                          |
|----------------------|-------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------|
| Adam Silvera         | Le premier qui meurt à la fin                         | Lisa Gardner         | Retrouve-moi                                   |
| Agnès Ledig          | Un abri de fortune                                    | Luncinda Riley       | La saga des 7 sœurs tome 1                     |
| Benjamin Alire Saenz | Aristote et Dante découvrent les secrets de l'univers | Luncinda Riley       | La saga des 7 sœurs tome 2                     |
| Bernard Schlink      | La petite fille                                       | Luncinda Riley       | La saga des 7 sœurs tome 3                     |
| Bettina Wolhfarth    | Le temps des faussaires                               | Marc Levy            | Eteignez tout et la vie s'allume               |
| C.S. Quill           | Campus Drivers, tome 5                                | Marie Vareille       | Le syndrome du spaghetti                       |
| Cédric Tchao         | Lestroismousquetaires d'Artagnan                      | Maxime Chattam       | La constance du prédateur                      |
| Christelle Dabos     | Ici et seulement ici                                  | Mélanie Allag        | Les animaux de Lou: tu grandiras petit girafon |
| Cornac McCarthy      | Le passager                                           | Mélanie Allag        | Les animaux de Lou: vole petit galop!          |
| Davis Van Reybrouck  | Nous colonisons l'avenir                              | Mélanie Allag        | Les animaux de Lou: tu es fou petit chat       |
| Denis Lehanne        | Le silence                                            | Mélissa Da Costa     | Tout le bleu du ciel                           |
| Fred Varga           | La dalle                                              | Mélissa Da Costa     | Les douleurs fantômes                          |
| Guillaume Musso      | L'inconnue de la seine                                | Mélissa Da Costa     | La faiseuse d'étoiles                          |
| Hiro Mashima         | Fairy Tail Tome 1                                     | Michel Bussi         | Trois vies par semaine                         |
| Hiro Mashima         | Fairy Tail Tome 2                                     | Michel van Zeveren   | C'est super chat!                              |
| Hiro Mashima         | Fairy Tail Tome 3                                     | Véronique Bergen     | Ecume                                          |
| Jennifer Lynn Barnes | The inheritance game tome 1                           | Virginie Grimaldi    | Il nous restera ça                             |
| John DosPassos       | Manhattan Transfer                                    | Xavier Cercas        | Le château de Barbe bleu                       |
| Ken Follet           | Pour rien au monde                                    | Xavier-Laurent Petit | Tout va bien                                   |
| Lisa Gardner         | Juster derrière moi                                   |                      |                                                |



# CULTURE & PATRIMOINE

## COMMÉMORATION

### LES 80 ANS DU MAQUIS ET DE LA LIBÉRATION DE VRESSE-SUR-SEMOIS



Vresse-sur-Semois tient à son devoir de mémoire

Vous en avez certainement déjà entendu parler ; un comité constitué de représentants communaux, collectionneurs, bénévoles s'est récemment constitué afin de réunir un maximum d'animations pour **commémorer dignement le 80ième anniversaire de la libération de la commune et du Maquis.**

Où ? Au Terne à proximité du Camps des Blaireaux

Quand ? le samedi 31 août 2024

Au programme : (non définitif)

- Survol du site,
- Avions sur site,
- Parachutage,
- Reconstitution du camp du Maquis avec figurants,
- Musée éphémère
- Balades guidées du camp des Blaireaux,

randonnée historique

- Présence d'autorités anglaises, américaines, canadiennes, allemandes et belges
- Présence de très nombreux véhicules militaires
- Musique militaire
- Petite restauration.

Dès à présent, nous vous invitons à noter cette date importante dans votre agenda.

Plus d'informations dans les prochains bulletins communaux.

Une telle manifestation ne peut être une réussite qu'avec la collaboration d'un maximum de personnes ; vous êtes intéressés ? Vous souhaitez rejoindre le comité organisateur ? Ou donner un simple coup de main ?

Contactez, sans délai, Arnaud Allard, bourgmestre au 061 210438 ou Dominique Leduc, coordinateur, ([dominique.leduc@vresse-sur-semois.be](mailto:dominique.leduc@vresse-sur-semois.be))

# CULTURE & PATRIMOINE

## PATRIMOINE HYDRAULIQUE



### ANNONCE

L'année 2024 sera à nouveau liée à l'eau à Vresse-sur-Semois !

Vous êtes intéressés par le patrimoine hydraulique ? Par les lavoirs et les abreuvoirs qui bordent votre village ?

Alors cette annonce est faite pour vous !

Au programme : nouvelle exposition sur Albert Raty et sa passion pour l'eau, exposition sur le patrimoine hydraulique de la Province de Namur à la Fondation Chaidron-Guisset, conférence-balade sur le petit patrimoine, Journées du Patrimoine, ...

Pour venir en appui à ces futures activités, nous recherchons du matériel lié à la lessive tels que d'anciennes lessiveuses, des brouettes, des battes en bois, des brosses de chiendent, des habits de lavandières, des agenouilloirs, etc. Si vous souhaitez prêter ce matériel, merci de prendre contact avec Pauline Hauptmann du Centre Touristique et Culturel par mail : [pauline.hauptmann@visitvressesursemois.be](mailto:pauline.hauptmann@visitvressesursemois.be) ou au 061/29.28.27

Nous recherchons également toutes personnes désireuses de s'investir dans un groupe afin de mener à bien ces différents projets grâce à vos idées, vos anecdotes et votre expertise.

Merci de prendre contact avec Pauline Foglia, coordinatrice de projets chez Qualité-Village-Wallonie à l'adresse: [pauline.foglia@qvw.be](mailto:pauline.foglia@qvw.be)

On a besoin de vous !



# CULTURE & PATRIMOINE

## Galerie La Glycine

### Centre Touristique et Culturel de Vresse

rue Albert Raty 83 - 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

☎ 061/29.28.27 - ✉ ctc.vresse@gmail.com

### Un programme artistique varié à la galerie La Glycine en 2023

En 2023, la galerie La Glycine a accueilli 16 artistes lors de ses expositions. Les expositions ont suscité un grand intérêt auprès du public grâce à leur variété de styles et de tailles. Que ce soient les amateurs d'art contemporain, les passionnés d'art abstrait ou ceux qui préfèrent les œuvres plus réalistes, chacun a pu trouver son bonheur dans cette diversité artistique.

reprendront avec une nouvelle programmation passionnante. Des artistes renommés tels que Christelle Gillet, Dominique Pery, Brigitte Leonard et Marc Colona d'Istria feront partie des grands noms présents. Le programme complet de ces expositions captivantes sera disponible dans le prochain numéro. Nous vous invitons à venir découvrir ces talents et à vous laisser emporter par leurs créations uniques.



Les vernissages, organisés tous les premiers dimanches du mois, sont une tradition qui remonte à l'époque de José Chaidron, le fondateur de la galerie. Ces événements mensuels ont réussi à fidéliser un public assidu et passionné que nous tenons à remercier chaleureusement pour sa présence régulière. C'est grâce à leur soutien constant que nous pouvons continuer à promouvoir et à soutenir les talents artistiques émergents.

L'année prochaine, les expositions mensuelles



Outre ces expositions individuelles, nous avons également tenu avec succès la deuxième édition de "Vresse Village d'Arts". Cette journée spéciale a été marquée par un temps radieux, un public enthousiaste et des artistes talentueux qui ont envahi les rues de Vresse. Cet événement hors du commun a été un véritable succès, tant pour les exposants que pour le public. En effet, notre formulaire de satisfaction indique que 97% des participants ont exprimé leur satisfaction à l'égard de cette journée et que 52% ont même

# CULTURE & PATRIMOINE

réussi à vendre leurs œuvres. Ces chiffres témoignent de l'enthousiasme généralisé et de l'intérêt porté à cet événement artistique unique en son genre.



Nous sommes déjà impatients de vous annoncer que les invitations pour la troisième édition de "Vresse Village d'Arts" seront lancées dès le mois de janvier prochain. Nous espérons que cet événement continuera à rassembler une grande variété d'artistes talentueux et à séduire un public toujours plus nombreux.

regroupant plus de 50 artistes talentueux. Cette exposition a été un véritable succès et a attiré de nombreux visiteurs qui ont pu apprécier la diversité des styles et des techniques présentés. Les inscriptions pour notre prochaine exposition de peinture débuteront dès le mois de janvier prochain. Nous vous rappelons que le thème de cette exposition sera "Voir et s'émouvoir", une occasion unique de découvrir des œuvres qui sauront vous toucher et vous émouvoir.



En conclusion, la galerie La Glycine a connu une année artistique riche en 2023, avec des expositions variées, des événements exceptionnels et une programmation passionnante à venir. Nous sommes fiers de pouvoir continuer à soutenir et à promouvoir les talents artistiques, et nous espérons vous accueillir nombreux lors de nos prochains événements. N'oubliez pas de réserver les dates et de vous inscrire aux différentes expositions et événements à venir. Nous avons hâte de vous retrouver pour partager ensemble une année riche en art.

La Glycine.

Par ailleurs, notre exposition collective de photographies a suscité un intérêt croissant auprès du public. Le thème "Mise au vert" a été particulièrement inspirant pour les photographes amateurs de nature. La prochaine édition de cette exposition se déroulera du 3 février au 17 mars 2024 et aura pour thème "Voir et s'émouvoir". Si vous souhaitez participer à cette exposition en tant que photographe, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en scannant le QR code et en remplissant le formulaire disponible. Vous recevrez ensuite les informations supplémentaires concernant l'événement par e-mail.

Enfin, nous sommes fiers d'avoir organisé notre plus grande exposition collective de peintures

QR Code - Photos --->



PUBLICITÉS

# CULTURE & PATRIMOINE

## Hérisson se mobilise pour redonner vie à son lavoir et à son abreuvoir

« Un charmant hameau qui ne manque pas de piquant », c'est comme cela qu'est perçu Hérisson depuis quelque mois. En effet, un projet est en cours au lavoir et à l'abreuvoir de Hérisson.

à l'ensemble afin de le restaurer. S'ensuit des premiers contacts et soutiens avec la Commune via l'Echevin des Travaux et du Patrimoine, le Centre Touristique et Culturel de Vresse et l'asbl Qualité-Village-Wallonie.

La Commune s'engage à restaurer l'abreuvoir grâce à sa politique de restauration du patrimoine hydraulique sur le territoire, en commençant par financer une nouvelle bêche à l'été 2022 et entretenir les abords. Le résultat est immédiat, l'eau de l'abreuvoir abonde malgré la sécheresse. De quoi ravir les villageois, les



À l'origine, en 1844, une fontaine est déjà répertoriée rue de Bohan. Suite aux problèmes d'hygiène liés aux épidémies de l'époque, les communes se parent d'infrastructures afin de diminuer le manque d'hygiène et d'assurer un meilleur confort aux ménagères/lavandières.

Le hameau de Hérisson se munit, en 1892, d'un premier lavoir à l'emplacement du lavoir actuel. Il sera abattu en 1957 pour cause de vétusté avant d'être remplacé en 1964.

Ce petit hameau sympathique a une histoire très personnelle, racontée par André Baijot et Régine Philippot dans leur livre paru en 2012 et qui célèbre une vie heureuse d'enfants mais aussi une volonté affirmée des habitants de construire école, église, abreuvoir et lavoir pour améliorer leur qualité de vie... Pourtant, ces derniers sont dans un état de déprime avancé...

C'est pourquoi, en 2022, une Orchimontoise de cœur, Paule Kestemont, décide de s'intéresser

agriculteurs et les passants. Depuis, l'abreuvoir a été recimenté, il a fière allure ! Et, le Comité de sauvegarde des lavoir et abreuvoir de Hérisson s'est créé !

Et le lavoir alors ? La Commune l'égaiera avec un bardage dans le style « hangar à tabac ». La toiture sera également refaite grâce au soutien financier de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale, qui ont sélectionné le projet dans le cadre de l'appel à projet « Vis mon village ». Les abords seront entretenus et l'intérieur fera l'objet d'un rafraîchissement et sera agrémenté d'une fresque.

Le lancement du projet a été officialisé le 15 septembre dernier, en présence d'élus communaux et provinciaux, du comité, de bénévoles, d'Hérissonnais et d'Orchimontois. De

# CULTURE & PATRIMOINE

même que deux habitants de Chairière étaient présents pour parler de leur expérience en matière de restauration de lavoir.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié gracieusement offert par l'initiatrice du projet.

Et maintenant, en route pour la suite !

Pour toutes informations, veuillez contacter Paule Kestemont à l'adresse suivante : [contacts.lavoir.herisson@gmail.com](mailto:contacts.lavoir.herisson@gmail.com)

Anne-Marie Delmelle (Comité de sauvegarde des lavoir et abreuvoir de Hérisson)

Pauline Foglia (Qualité-Village-Wallonie)



## COMITÉ DES SORCIÈRES



### DVD DU COURT-MÉTRAGE

Si vous souhaitez revivre le Procès des Sorcières, le DVD du court-métrage "1657, la joute inégale des pouvoirs" réalisé par Philippe Grimard est disponible à la vente au prix de 10 euros auprès du Comité des Sorcières.

Infos auprès du comité : [comitedessorcieredesugny5550@gmail.com](mailto:comitedessorcieredesugny5550@gmail.com)

# AGENDA

LE CHOEUR DE  
**LA CHARITÉ**



## **CONCERT DE NOËL 2023**

Concert de Gospel et Musique  
américaine par le Chœur de la  
Charité de Paris



**23 DEC | 20 H | ALLE - EGLISE**

**12 EUROS | GRATUIT - 12 ANS**

**Infos & réservations : 0471/42.66.44**

# AGENDA

## MANIFESTATIONS 2024



**VOS MANIFESTATIONS 2024**

**Afin de préparer au mieux l'agenda 2024, merci de renseigner vos manifestations auprès du Centre Touristique et Culturel de Vresse.**

**Vous pouvez dès aujourd'hui scanner ce QR code et remplir le formulaire. Nous encoderons alors vos manifestations dans l'agenda communal.**

**Le Centre Touristique et Culturel de Vresse-sur-Semois vous souhaite de joyeuses fêtes !**



## MARCHE ADEPS À NAFRAITURE

Le Comité des Amis du Peintre Léon Frédéric vous invite à leur troisième MARCHE ADEPS qu'il organise le dimanche 11 février 2024 à Nafraiture

- Parcours de 5, 10, 15 et 20 km
- Parcours VTT
- Petite restauration
- Ambiance conviviale

Une date à bien noter dans vos agendas.



# AGENDA

LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL  
DES AINÉS DE VRESSE-SUR-SEMOIS

## BINGO!

**AVEC DE NOMBREUX LOTS À GAGNER**  
*A LA SALLE DE LA GLYCINE À VRESSE*

**LE LUNDI 18 DÉCEMBRE À 14H**



PAF: 5€

Suivi d'un goûter

N'HÉSITEZ PAS À NOUS  
CONSULTER EN CAS DE  
SOUCI DE DÉPLACEMENT



INSCRIPTION OBLIGATOIRE: 061/21.04.31  
CHARLOTTE.ALLAER@VRESSE-SUR-SEMOIS.BE



VR-sur  
es  
se  
mois

# AGENDA

## JE MARCHE POUR MA FORME

(Vresse-sur-Semois) 2023 - 2024 9<sup>e</sup> édition

**Quoi?** Une marche d'environ 13 km afin de découvrir les plus beaux sentiers de la région.

**Qui?** Tout public avec bottines. **Participation gratuite**

**Quand?** Le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois. Départ à 9h 45

15/10/2023 : [Hérisson](#)

19/11/2023 : [Pussemanage](#)

17/12/2023 : [Orchimont](#)

21/01/2024 : [Bohan](#)

18/02/2024 : [Alle](#)

17/03/2024 : [Membre](#)



### **Comment?**

Marche de 8 km(env.) le matin et 5 km(env.) l'après-midi. Pause barbecue de 1h près d'un bon feu le midi.

Possibilité de ne faire que le matin ou l'après-midi, à votre guise.

Soyez nombreux à nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse.

Pour plus de renseignements :

Christian [+32 473255567](tel:+32473255567) ou Albert [+32 474626971](tel:+32474626971)

[chrislamb50@hotmail.com](mailto:chrislamb50@hotmail.com) ou [cgrenneson@gmail.com](mailto:cgrenneson@gmail.com)

N'oubliez pas notre page  : [Je Marche Pour Ma Forme.](#)



# DIVERTISSEMENT

## MOTS CROISÉS

### MOTS CROISÉS – 4E TRIMESTRE 2023

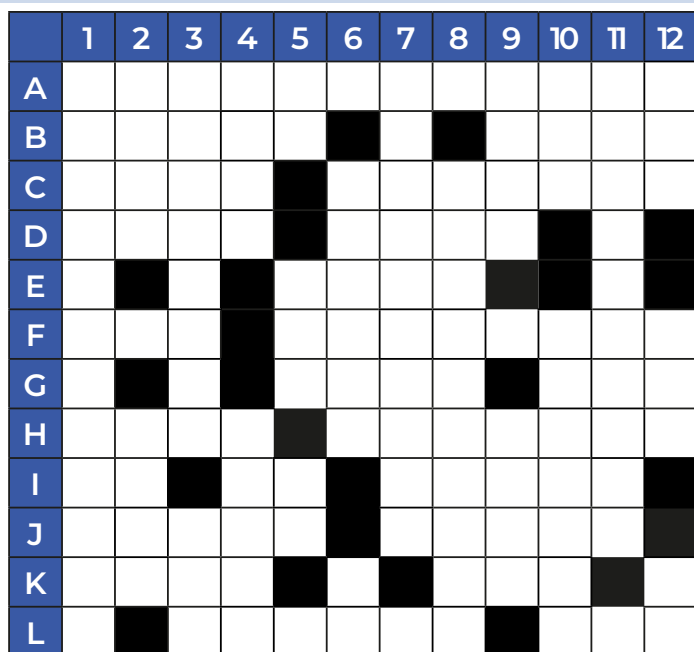
Proposés par Marcel Tellier

#### HORizontalement

- A. Sait se tirer d'affaire
- B. Palmier – On le fait de sa faute
- C. Valeur estimée - Ordonne
- D. Circule en Italie - Exclut
- E. Relatif à appeler à arrêter
- F. Sort des SDF - Appréhendas
- G. Monnaie des Philippines – Phonétiquement retour du son
- H. Réfléchi (familièrement) - Remplaçants
- I. Celui-là – Chrome – Revenu annuel
- J. Pas rond - Piliers
- K. Sort du Ladoga – Parfois usée
- L. Hôtes des tanches - Court

#### VERTICALEMENT

- 1. Peuvent être enflammées
- 2. Ami de Dagobert – Algue comestible
- 3. Tartines préparées - Salutation
- 4. Règle d'Eglise – Qualifie un rire
- 5. Problème – Pour appeler – Dieu solaire
- 6. Terme de golf – début du siècle
- 7. Donnera du caractère
- 8. Gaz toxiques
- 9. Dieu protecteur du foyer - Greffa
- 10. Précède Maria – Qualifie le Ai
- 11. Antécédents d'une affaire
- 12. Somme à rendre – Appel à l'aide - Phénomène



#### A RENVoyer À :

MAISON DU TOURISME  
RUE ALBERT RATY 83  
5550 VRESSE-SUR-SEMOIS

**Pour le 26 janvier 2024 au plus tard.**

Merci de mentionner «**Mots croisés**» sur votre enveloppe.

NOM: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

*La grille doit être dûment complétée et renvoyée uniquement sur l'originale du bulletin communal (les photocopies ne seront pas acceptées).*

## GAGNANTS DES MOTS CROISÉS DU 3ÈME TRIMESTRE

Sur 20 grilles rentrées, voici le nom des trois gagnants :

- Jeanine DE WOLF de BOUILLON
- Florence FALMAGNE de BOHAN
- Patrick VISEUR de ALLE

Votre lot est à retirer au Centre Touristique et Culturel de Vresse-sur-Semois pour le 26 janvier 2024 au plus tard.

Félicitations à tous !

PUBLICITÉS